

AVIS DE DÉPÔT

BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE - ANNÉE 2015

À tous les utilisateurs d'eau potable du territoire de la ville de L'Île-Perrot.

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, la Ville a dressé le bilan de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Le bilan doit être conservé par la Ville durant une période minimale de cinq ans.

Une copie du bilan peut être obtenue en adressant une demande au responsable du système de distribution d'une des façons suivantes :

Par la poste : Monsieur Roger Forgues, directeur des usines

Ville de L'Île-Perrot 110, boulevard Perrot

L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

Par téléphone : 514 453-1751, poste 259

Par télécopieur : 514 453-2432

Par courriel: rforgues@ile-perrot.qc.ca

Ledit bilan et le présent avis peuvent également être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot sis au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la Ville à www.ile-perrot.gc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 30 mai 2016.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA Greffière